

Inscriptions aux ateliers 2026/2027

Vous étiez nombreux à nous le demander et c'est chose faite ! Nous avons le plaisir de vous annoncer le retour des Ateliers de l'AP7*.

Les ateliers de cette année 2026/2027 se dérouleront du :

Lundi 05 octobre 2026

au

Vendredi 14 mai 2027



Informations :

Chaque atelier est organisé sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions pour chacun d'eux. Le nombre d'enfants par atelier est de 10 enfants.

Un atelier de 20 séances, assurances comprises, revient à 120 € par enfant.

Cette année, nous limitons l'inscription :

Accueil / M1 : <i>maximum 2 ateliers par enfant</i>	M2 / M3 : <i>maximum 3 ateliers par enfant</i>
1 Atelier : 120 € 2 Ateliers : 240 €	1 Atelier : 120 € 2 Ateliers : 240 € 3 Ateliers : 360 €

Organisation et fonctionnement des ateliers :

En cas d'absence de l'animateur(trice), celui-ci/celle-ci sera, autant que possible, remplacé(e). Toutefois, si l'atelier devait être annulé ou reporté vous en serez informés dans les plus brefs délais, UNIQUEMENT via le groupe "Réseau AP7* » sur WhatsApp.

Il y aura des semaines tampons pour les reports éventuels :

- Deux semaines de battement avant les congés de Noël
- Une semaine avant les congés de détente
- Une semaine avant les congés de printemps
- Trois semaines en fin d'année scolaire

Garderie :

Les frais de garderie ne sont pas inclus dans le prix de l'atelier. Ils seront facturés mensuellement par le service facturation de l'école au tarif usuel.

Chèques loisirs,... :

Les habitants de Berchem-Sainte-Agathe peuvent faire la demande de chèques loisirs délivrés par le service jeunesse de la commune, au moyen de l'attestation qui vous sera fournie prochainement. Il est également possible de bénéficier d'une intervention financière de votre mutuelle pour les activités sportives (multisports). Pour plus d'informations, veuillez prendre directement contact avec votre mutuelle et nous fournir les documents à compléter le cas échéant.



Nos Ateliers

Voici le planning des ateliers :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Acc/M1	Néerlandais	Cabane à livres		Arts plastiques	Psychomotricité
M2/M3	Cabane à livres	Néerlandais		Jeux de société	Arts plastiques
	Lecture en immersion néerlandais	Musique		Anglais	Yoga
	Danse	Multisports		Multisports	

Descriptions des ateliers :

Nous vous invitons à retrouver les affiches descriptives de nos ateliers sur notre site internet :

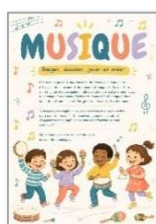
www.ap7.be

Rendez-vous sur la page « Nos Ateliers » ou « Bon à savoir » afin de les retrouver dès maintenant.

Accueil / M1



M2 / M3



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

MERCREDI 23 Septembre 2026 à 20h

au

VENDREDI 25 Septembre 2026 à 20h

Les inscriptions aux ateliers se feront via le lien au formulaire d'inscription disponible sur notre site internet dans la page « Nos Ateliers ».

www.ap7.be

Le paiement s'effectuera uniquement par virement bancaire sur le compte de l'AP7* tel qu'indiqué dans le formulaire d'inscription.

Nous vous conseillons fortement de privilégier les virements instantanés

Un seul paiement par enfant suivant le nombre d'atelier choisi :

1 Atelier : 120 €

2 Ateliers : 240 €

3 Ateliers : 360 € (uniquement pour les M2/M3)

ATTENTION LES INSCRIPTIONS SERONT CONSIDÉRÉES COMME VALIDES UNIQUEMENT SI CES CONDITIONS SONT REMPLIES :

1. Le formulaire d'inscription a été complété correctement
2. Le paiement a été fait sur le compte de l'AP7* dans un délai raisonnable

Remarques importantes :

1. La date et l'heure du paiement déterminent la priorité pour l'inscription aux ateliers.
2. L'inscription ne sera définitive que lorsque vous recevrez notre confirmation par email (Au plus tard dans le courant de la semaine précédent le début des ateliers).
3. Pour les fratries : **1 formulaire et 1 paiement** par enfant pour son/ses atelier(s).
4. Les remboursements pour les personnes qui n'auront pas eu de place ou suite à une erreur de paiement,... ne seront réalisés qu'à partir de la première semaine d'atelier. Aucun remboursement ne sera réalisé avant cela.
5. Etant donné le nombre de places limitées pour chaque atelier, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation ou de désistement de dernière minute (une fois les ateliers formés), sauf en cas de force majeure dûment justifiée (Remboursements : cfr point 4).

A très bientôt !

Cordialement,

Le Comité de l'Association des Parents 7 étoiles

Page 3 sur 3

